

United Nations

Nations Unies

SECURITY
COUNCIL

CONSEIL
DE SECURITE

UNRESTRICTED

S/1139
22 décembre 1948
FRENCH
ORIGINAL : ENGLISH

BINDER SET

RAPPORT EN DATE DU 22 DECEMBRE 1948 ADRESSE PAR LE
SECRETAIRE GENERAL ADJOINT AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
AU SUJET DES POUVOIRS DU REPRESENTANT DU ROYAUME-UNI.

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du
Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu de
l'Ambassadeur du Royaume-Uni à Paris une lettre en date du 21 décembre 1948
transmettant un message du Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères déclarant
que M. M.E. Dening, Sous-Secrétaire d'Etat adjoint, a été autorisé à
représenter le Royaume-Uni au Conseil de sécurité en l'absence de
Sir A. Cadogan, représentant permanent auprès du Conseil de sécurité. A mon
avis, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

